



MUNICIPALITÉ SAINT-ADRIEN

1589, rue Principale

Saint-Adrien (Québec) J0A 1C0

Tél. : (819) 828-2872

Télec. : (819) 828-0442

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL d'une assemblée du Conseil Municipal de la Municipalité de Saint-Adrien, dont le siège social est situé au 1589 rue Principale, Saint-Adrien, Province de Québec, J0A 1C0, tenue à sa session ordinaire du sept octobre deux mille dix-neuf (07-10-2019) à vingt heures et à laquelle est présent le maire Monsieur Pierre Therrien et les conseillers suivants :

Monsieur Adrien Gagnon
Monsieur Richard Viau
Monsieur Claude Dupont
Monsieur Claude Blain
Monsieur Maxime Allard
Monsieur Francis Picard

Tous formants quorum sous la présidence du maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme est aussi présente.

RÉSOLUTION N° 201910-218 AVIS DE MOTION MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Claude Dupont, qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 249 sera présenté pour adoption.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture de ce règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil et des copies supplémentaires seront disponibles pour les personnes présentes. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

Adoptée

Extrait conforme, certifié le 14 octobre 2019

Maryse Ducharme, dma

Directrice générale et secrétaire-trésorière

** Sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2019 de la Municipalité de Saint-Adrien, lors de la prochaine séance.